

**ED 544 : INTER-MED**

## AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT

**Madame Johanne VILA** soutiendra sa thèse le **26 septembre 2025 à 14h00** à **UPVD antenne de Narbonne - Bâtiment Urba - av. Pierre de Coubertin, 11100 Narbonne, salle Amphi 1**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit public**.

TITRE DE LA THESE : La plage et le droit. Recherches sur le statut juridique de la plage.

RESUME : Destination récréative prisée en période estivale, la plage est un espace convoité qui attire une forte fréquentation touristique désireuse de profiter des baignades et du soleil. Néanmoins, la plage est également dotée d'un écosystème particulièrement riche qui est concentré sur une frange réduite, située à l'interface entre la mer et la terre. Elle bénéficie à ce titre d'influx particuliers qui en font un espace rare mais aussi vulnérable. Dès lors, l'intégrité de la plage est menacée par l'usage intensif qui peut en être fait. C'est pour ces raisons que le droit s'intéresse à cet espace, afin d'en réguler les usages pour assurer son exploitation tout en lui conférant une protection adéquate. Cependant, pour pouvoir protéger efficacement un espace, encore faut-il savoir ce que l'on protège précisément. Or, le droit peine à identifier cet espace intuitivement géographique dans la mesure où ses limites sont difficilement matérialisables et évolutives. L'intérêt de cette thèse réside dans l'étude de cette carence et propose une identification juridique de la plage afin de mieux appréhender l'articulation qui existe entre la protection de la plage et son exploitation.

Directeur de thèse :

Jean-Marc FEVRIER, Centre du Droit Economique et du Développement Yves Serra - Université de Perpignan Via Domitia

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre du Droit Economique et du Développement Yves Serra

**Le jury sera composé de :**

M. Eric NAIM-GESBERT, Professeur des universités, Université Toulouse 1 Capitole (**Rapporteur**)  
Mme Catherine RIBOT, Professeure des universités, Université Montpellier 1 (**Rapporteur**)  
M. Jean-Marc FEVRIER, Professeur des universités, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)  
M. Olivier LE BOT, Professeur des universités, Université Aix-Marseille (**Examineur**)  
Mme Isabelle POIROT-MAZERES, Professeure des universités, Université Toulouse 1 Capitole (**Examineur**)  
Mme Florence GALLETI, Chargée de recherche, IRD (**Examineur**)